## **Nokia 3310**





Nokia 8110 4G



Du 1er janvier au 31 mars 2019

JUSQU'À

REMBOURSÉS pour l'achat d'un Nokia 3310 ou Nokia 8110 4G



## DAS Nokia 8110 : 0.952W/Kg DAS Nokia 3310 : 0.71 W/Kg

Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. © 2018 HMD Global. Tous droits réservés. HMD Oy Global est le titulaire exclusif de la licence de la marque Nokia pour les téléphones et tablettes. Nokia est une marque déposée de Nokia Corporation. Toutes les images utilisées sont seulement à titre d'illustration.

ODR exclusive Extenso Telecom Retrouvez toutes nos offres à l'adresse suivante https://offresnokiamobile.offres-facility.fr/

## Pour bénéficier de votre remboursement :

1. Valable pour tout achat d'un Nokia 3310 ou d'un 8110 4G entre le 01/01/19 et 31/03/19 dans l'une des enseignes participantes, hors pack opérateur et hors market-place, permettant d'obtenir un remboursement différé jusqu'à 20€ TTC.

EAN éligibles : 6438409014986 / 6438409014979 / 3613560015437 / 3613560010562 / 3613560010555 / 3613560010548 / 3613560010531 / 3613560011507 / 6438409606358 / 6438409606341 / 6438409606334 6438409606327 / 3613560010173 / 6438409602282 / 6438409602275 / 6438409602268 / 6438409602251 / 6438409602084 / 6438409602077 / 6438409602060 / 6438409602053

- 2. Imprimez et remplissez le bulletin ci-dessous ou indiquez vos coordonnées sur papier libre.
- 3. Joignez impérativement au bulletin ou au papier libre :
- La photocopie de la facture entière prouvant votre achat d'un Nokia 3310 & 8110 4G avec le libellé du téléphone acheté, son prix et date d'achat.
- L'original de la vignette IMEI décollé sur l'emballage du téléphone éligible à l'offre (photocopie non acceptée).
- L'original du code-barres du produit acheté (photocopie non acceptée).
- Un IBAN + BIC présent sur votre RIB. Ils sont obligatoires pour obtenir votre remboursement. L'IBAN commence par FR et est suivi de 25 caractères. Le code BIC est composé de 8 à 11 caractères et permet d'identifier l'établissement bancaire.
- 4. Envoyez l'ensemble des éléments de votre dossier dans une enveloppe suffisament affranchie au plus tard 14 jours après la date d'achat (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :



## OPERATION NOKIA 3310 & 8110 / FACILITY N° 181206 / 13844 VITROLLES CEDEX

Attention les demandes de remboursements doivent être envoyées à l'adresse ci-dessus

Merci de remplir lisiblement et en majuscules les informations ci-dessous :	
LE PRODUIT ACHETÉ: Nokia 3310	Nokia 8110 4G (Cochez une seule case)
☐ Mlle ☐ Mme ☐ M	
Nom:	
	Ville :
, (4) 6356 6 111411	

Offre promotionnelle réservée aux particuliers résidant en France Métropolitaine (Corse incluse) et DROM COM dans les enseignes participant à l'opération, hors pack opérateur et hors market-place, permettant d'obtenir un remboursement différé.

La demande de participation est à effectuer au plus tard 14 jours après la date d'achat (cachet de La Poste faisant foi). Seules les demandes comportant l'ensemble des pièces et informations demandées seront prises en compte.

Cette offre est réservée aux personnes physiques majeures, limitée à une participation par foyer (même nom, même adresse, même IBAN, même BIC). Vous recevrez votre remboursement sous 8 à 10 semaines environ à compter de la réception de votre dossier conforme.

Offre valable uniquement sur les produits vendus par Extenso Telecom dont le n°IMEI est listé chez Extenso Telecom.

Frais d'envoi de la demande non remboursés. Toute demande illisible, raturée ou incomplète sera considérée comme nulle. Tout dossier frauduleux ou ne respectant pas les conditions de l'offre sera considéré comme non conforme et sera définitivement rejeté. Les réclamations envoyées après le 30/04/2019 ne seront plus traitées. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 09 70 82 00 58 (du lundi au vendredi de 9h à 19h) numéro non surtaxé.

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Extenso Telecom et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité d'Extenso Telecom http://www.extenso-telecom.com/mentions-legales-2018. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur http://www.extenso-telecom.com.

Le DAS (débit d'absorption spécifique des téléphones mobiles) quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électomagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La règlementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.